

04 mai 2018 -17:22

Appartient à Conseil des ministres du 4 mai 2018

Contribution supplémentaire de la Défense belge à la mission Operation Inherent Resolve en 2018

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur Contribution supplémentaire belge à la mission Operation Inherent Resolve en 2018.

Depuis la conférence de Paris du 15 septembre 2014, quelque 70 pays se sont unis à la demande de l'Irak pour soutenir ce pays par tous les moyens nécessaires, y compris militaires, pour faire face à la déstabilisation potentielle de la région due à l'avancée du mouvement "État islamique" (IS/DA'ESH). La campagne militaire de la coalition comprend divers aspects auxquels la Défense belge contribue activement.

La campagne militaire de la coalition au soutien des forces armées locales a été couronnée de succès et évolue désormais vers une phase suivante pour laquelle de nouveaux besoins ont été exprimés. C'est pourquoi la Défense belge contribuera à la mission Operation Inherent Resolve (OIR) en 2018 avec les déploiements suivants :

- un peloton de génie de construction à partir de la mi-mai jusque fin 2018 avec environ 30 militaires à l'aéroport d'Erbil en Irak
- une cellule CIM (Civil Information Management) au sein du quartier général de la coalition OIR au Koweït, composée de quatre militaires, à partir du 1er novembre 2018 pour une durée d'un an
- l'extension de la contribution des forces terrestres en Irak jusqu'à une empreinte moyenne de l'ordre de 80 militaires à partir de la mi-mai jusque fin 2018

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>